

Communiqué de presse

Des communes bernoises améliorent leurs conditions d'implantation en faveur des entreprises

Berne, le 6 septembre 2012 – Pour la quatrième fois depuis 1999, l'Union du commerce et de l'industrie du Canton de Berne (UCI) a mesuré et comparé les qualités de communes bernoises sélectionnées en tant que sites d'implantation. Aujourd'hui, elle a présenté un rapport global détaillé de la dernière mise à jour de son classement englobant toutes les régions. Ce rapport révèle que la plupart des communes ont amélioré leurs qualités en tant que sites d'implantation. Si l'on inclut le groupe de facteurs «Cadre environnant et qualité de vie», la commune de Kirchberg et la ville de Langenthal arrivent en tête. Toutefois, malgré le résultat d'ensemble positif de la comparaison des communes ne peut faire oublier que sur le plan national, c'est-à-dire par rapport aux autres cantons, le Canton de Berne a perdu de son attractivité. De plus grands efforts doivent donc être fournis en la matière au niveau cantonal.

Comparaison

En 1999, dans le but principal de montrer aux communes bernoises leurs points forts et leurs faiblesses et ainsi de les inciter à s'engager plus fortement en matière de politique économique, l'Union du commerce et de l'industrie du Canton de Berne (UCI) a créé un classement des communes, lequel a été mis à jour trois fois, à savoir en 2004, 2008 et 2011. Dans le cadre de la mise à jour 2008, un cinquième groupe de facteur baptisé «Cadre environnant et qualité de vie» a été ajouté comme critère, afin d'apprécier également les qualités des communes en tant que lieux de résidence pour les cadres de l'économie et leurs familles.

85% des places de travail

Au total, l'étude UCI a porté sur 116 communes, soit presque un tiers de toutes les communes bernoises représentant bien 85% de toutes les places de travail. Dans le cadre d'entretiens personnels, la comparaison a concerné les facteurs «Impôts et taxes», «Transports et places de stationnement», «Constructions, réglementations et surfaces», «Facteurs subjectifs d'implantation» ainsi que «Cadre environnant et qualité de vie», sans toutefois oublier que la Confédération et le Canton contribuent aussi à fixer les conditions-cadre économiques. Toutefois, comme le montre leur compétitivité en tant que sites d'implantation, les communes possèdent aussi leurs propres armes. Le classement UCI les sensibilise à ces qualités et les incite à optimiser leur politique en tant que sites d'implantation.

Sponsors principaux:

Sponsor secondaire:

UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU CANTON DE BERNE

Chambre de Commerce bernoise

Communiqué de presse du 6 septembre 2012, page 2

Exemple

Avec un gain de 15 points par rapport à la mise à jour de 2007, la commune d'Adelboden est la commune montante du classement 2011, et ce, bien que cette commune touristique ne puisse obtenir que peu de points dans la catégorie «Transports et places de stationnement» en raison de sa position géographique en périphérie du canton. En revanche, Adelboden a gagné des points en réduisant sa quotité d'impôt, en baissant les taxes pour l'eau et les déchets ainsi qu'au plan des facteurs d'implantation «souples» par sa politique économique et l'organisation de ses autorités. Désormais, la commune d'Adelboden fait partie du milieu de classement.

Résultat global satisfaisant

En ce qui concerne les facteurs «durs» (groupes de facteurs 1-4), la commune de Kirchberg arrive en tête en comparaison cantonale. Cela n'est pas dû uniquement à la proximité du raccordement autoroutier, mais aussi à la baisse des taxes pour l'eau et les eaux usées et à l'élargissement de l'offre de transports publics. Avec l'ajout du groupe de facteurs «Cadre environnant et qualité de vie», la commune de Kirchberg partage la victoire avec la ville de Langenthal (groupes de facteurs 1-5). Les améliorations dans le domaine socio-culturel et de la famille ont porté leurs fruits grâce à l'extension de l'offre de crèches, de familles d'accueil et d'écoles à journée continue. En comparaison interrégionale, l'Oberland se distingue grâce à d'excellentes valeurs en matière de cadre environnant et d'environnement.

Résultat satisfaisant, mais ...

Le rapport global révèle qu'au fil des années, les communes ont su améliorer leurs conditions-cadre en qualité de sites d'implantation, surtout dans les catégories «Constructions et surfaces», «Transports» et les facteurs d'implantation subjectifs «Cadre environnant et qualité de vie». Toutes communes confondues, la moyenne des points est passée de 111,5 en 2000 à 121,7 en 2011. Cela est réjouissant.

Toutefois, ce résultat d'ensemble positif de la comparaison des communes ne peut faire oublier que sur le plan national, c'est-à-dire *comparativement* aux autres cantons, le Canton de Berne a perdu de son attractivité selon l'état le plus récent de l'indicateur de qualité de localisation (IQL) du Credit Suisse.

Selon Bernhard Ludwig, président de l'UCI, cette perte de rang est due principalement au fait que des mesures fiscales prises dans les autres cantons ont entraîné un regain sensible d'attractivité, alors que le canton de Berne n'a pas progressé en la matière ces dernières années et ne progresse d'ailleurs toujours pas.

Sponsors principaux:

Sponsor secondaire:





UNION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU CANTON DE BERNE

Chambre de Commerce bernoise

Communiqué de presse du 6 septembre 2012, page 3

Le fait que l'on veuille aujourd'hui augmenter de nouveau les impôts par le biais d'une initiative populaire en faveur de soi-disant «impôts équitables pour les familles», et que le Gouvernement bernois semble en plus le souhaiter, est faire fi de toute critique. Dans le domaine des transports, c'est-à-dire des infrastructures pour les transports publics et le trafic individuel, il existe un besoin de rattrapage. Dans l'attente, il se pourrait que l'on ne puisse plus maîtriser les besoins de mobilité aux heures de pointe et que l'évolution en la matière aggrave encore la situation.

Toutes les communes participantes reçoivent le rapport global. Celui-ci peut être chargé à partir du site UCI sous www.bern-cci.ch/Publikationen/Gemeinderating.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à:

Adrian Haas, directeur UCI, 079 717 24 24

Sibylle Plüss, responsable du projet, 079 660 93 63

Sponsors principaux:



Sponsor secondaire:

